

Réunion des associations

Lundi 7 octobre 2024



Discours de Mme VENTURA

« C'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui, en tant qu'adjointe au maire en charge des associations, mais également en tant qu'ancienne bénévole.

Ce soir, nous célébrons un moment important : les 10 ans de notre Maison des Associations. Dix ans de soutien, de solidarité, et d'engagement citoyen.

Je voudrais tout d'abord exprimer ma profonde gratitude envers vous, les bénévoles. Vous êtes le cœur battant de notre ville. Par votre temps, votre énergie, et votre dévouement, vous faites vivre nos associations, que ce soit dans le domaine de la culture, du sport, du social, de la santé ou de l'éducation. Sans vous, rien de tout cela ne serait possible.

Être bénévole, c'est plus qu'un simple engagement, c'est une vocation, celle de donner sans compter, d'apporter une pierre à l'édifice commun.

En tant qu'ancienne bénévole, je sais à quel point cet engagement est précieux. J'ai eu la chance de côtoyer des femmes et des hommes qui, par leur enthousiasme, ont changé la vie de tant de personnes.

C'est cette solidarité, cette entraide, qui fait la force de notre tissu associatif.

Aujourd'hui, je tiens également à remercier chaleureusement Hélène, Sylvie et Claire, qui travaillent au quotidien pour soutenir le monde associatif. Leur professionnalisme et leur engagement sont indispensables pour que la Maison des Associations continue d'être un lieu de rencontre, d'échanges et de développement pour toutes les initiatives de notre ville. Grâce à elles, les associations trouvent ici les ressources, l'accompagnement, et les conseils dont elles ont besoin pour mener à bien leurs projets.

Dix ans déjà que la Maison des Associations a ouvert ses portes. Dix ans au service de celles et ceux qui font vivre l'engagement citoyen.

Je me souviens très bien, j'étais présente en tant que présidente et secrétaire d'associations, lorsque l'ancien maire accompagné de l'adjoint en charge des associations de l'époque qui n'est autre que Monsieur le Maire ont coupé le ruban tricolore.

C'est une fierté de voir combien cet espace est devenu un lieu incontournable pour la vie associative de notre ville. Il est le symbole de notre engagement collectif en faveur du bénévolat, et de l'importance que nous accordons à ces initiatives qui renforcent le lien social.

Depuis 2021, toutes les demandes associatives sont centralisées à la maison des associations renforçant ainsi son rôle de pilier pour les associations et répondant ainsi à la promesse d'un traitement équitable pour toutes.

Néanmoins, je ne peux pas évoquer les 10 ans de la maison des associations sans penser au conseil consultatif des associations qui a été créé en 2012 dans un but de réflexion autour de la création d'une maison des associations à Rosny sous bois.

À l'origine de ce conseil consultatif Jean-Paul FAUCONNET, notre maire alors adjoint en charge des associations et 5 bénévoles : Gisèle Fougères, Isabelle HOLLEBECQ, Valerie Watremez, Dominique Mainville et Alain Dubois.

En 2014, à l'ouverture de la Maison des associations, il a été fait le choix de permettre aux associations d'être impliquées dans la vie de la structure en constituant un groupe de travail composé des 5 bénévoles déjà investis et de 5 autres : Mme GAUTROT (Plus Belle ma Ville), Mme DONZEL (Rosny1) remplacé par M. MIGLIENIRA (France Bénévolat), M. ROME (Amicale Départementale des Retraités de la Gendarmerie du 93), Mme CARIMALO (Scrap, papiers, ciseaux) et moi-même alors présidente d'association.

Aujourd'hui, le conseil consultatif perdure avec de vraies missions puisque comme vous le savez ils sont, par exemple, à l'origine de la critérisation des subventions, de la médaille du bénévolat rosnéenne et de son attribution, de la newsletter Actu MDA et travaille déjà sur d'autres projets dont je vous parlerai prochainement.

Merci Nadège de la ville au loin, Christophe des Azimutées, Alexandra et Rahma de l'ASTR - association de Taekwondo de Rosny-sous-Bois, Dominique du secours catholique, Olivier de la compagnie Terpsichore, Mamou de la compagnie d'imaginaire, Antoine de l'association du golf de Rosny-sous-Bois, Gisèle d'AHVEC - axe humanitaire des volontés, Julien d'Aikaran et Mateo du COACAR.

Merci également à vous tous, les bénévoles, pour votre engagement quotidien.

Merci aux associations pour tout ce que vous apportez à notre ville.

Merci Monsieur le Maire, pour la liberté d'action que vous m'accordez au service du tissu associatif rosnéen.

Et merci aux trois drôles de dame de la maison des associations, sans qui rien de tout cela ne serait possible.

Je souhaite un joyeux anniversaire et longue vie à la Maison des Associations. »

Ordre du jour

- **La Maison des associations fête ses 10 ans**
- **Panorama des associations en Seine-Saint-Denis - Enquête du Département en cours**
- **Retour sur le Forum des associations 2024**
- **Travaux au sein de l'Hôtel de Ville**
- **Procédure pour les mises à disposition de salles de mai à juillet 2025**
- **Le plan de sobriété énergétique 2024/25 et les conséquences pour les associations**
- **Les formations saison 2024/25**

La Maison des associations a 10 ans !



Un anniversaire qui se fête

Afin de fêter cet anniversaire, la Maison des associations vous propose une exposition qui permet de revenir sur la mise en place de la structure et des différentes offres apportées par le service inhérent.

Cette exposition sera affichée pour une durée indéterminée et pourra être considérée comme une exposition permanente qui sera remise en place entre deux expositions d'associations.

Panorama des associations en Seine-Saint-Denis

Enquête en cours

Le but de cette enquête

Le Département de la Seine-Saint-Denis, en partenariat avec l'Institut Français du Monde Associatif (IFMA) et le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA), a lancé depuis septembre 2024 une grande enquête auprès de associations, dite « Panorama des associations en Seine-Saint-Denis ».

Cette grande enquête a pour objectif de cartographier les associations agissant en Seine-Saint-Denis, mais aussi d'appréhender plus finement leurs profils, leurs difficultés et besoins afin de de mieux les accompagner et les soutenir.

Le but de cette enquête

Cette enquête ambitieuse a été co-construite avec les acteurs/ actrices publics en prise directe avec les associations, les maisons des associations et les services "vie associative" des villes, les services de l'Etat et les têtes de réseaux associatives de la Seine-Saint-Denis.

Le Département a également fait le choix de résultats partagés et ainsi permettre la mise à disposition d'analyses à un échelon communal.

La Ville de Rosny Sous Bois s'est donc inscrite dans cette démarche avec pour ambition de récolter plus de 200 enquêtes lui permettant ainsi de bénéficier de données précises sur son territoire.

Rôle des associations

Gratuite et anonyme, la Maison des associations invite donc chaque association à bien vouloir compléter l'enquête en ligne via le lien suivant :

https://www.modalisa9-drop.com/OLVASSD_35A0CD650F27/Formulaire.html?req=modifieradd

Pour les associations désireuses, le service dispose également d'exemplaires « papier » mis à disposition et reste bien entendu à leur disposition pour les aider à le compléter.

Questions - réponses

Qui peut répondre au questionnaire ?

- **N'importe quel membre d'une association peut répondre : président, bénévole, adhérent ou salarié etc...**
- **Une seule réponse par association est attendue.**

Combien de temps pour remplir le questionnaire ?

- **Prévoyez entre 20 et 30 minutes. Vous pouvez répondre à ce questionnaire jusqu'au 30 janvier 2025.**

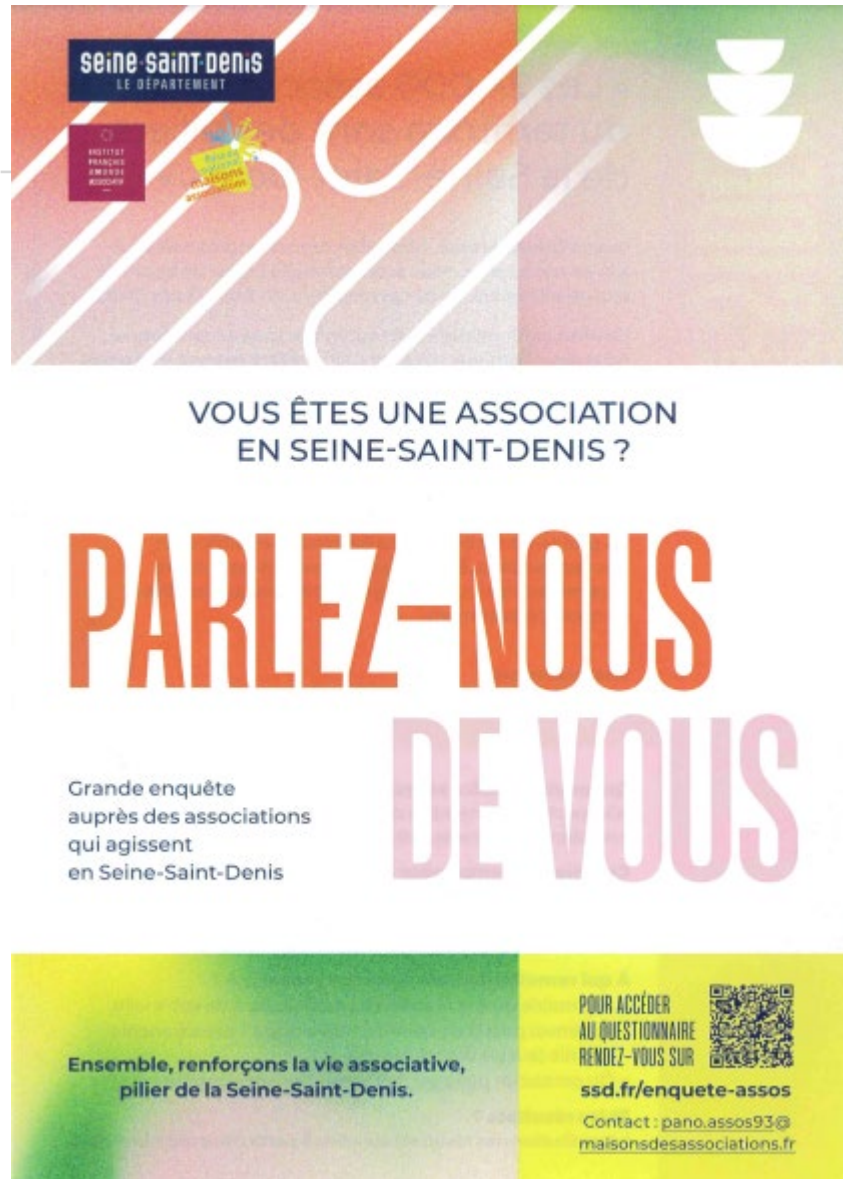
Quand aura-t-on les résultats ?

- **La restitution des résultats aura lieu au dernier trimestre 2025.**

Adresses utiles

Une question ? Contactez :
pano.assos93@maisonsdesassociations.fr

Et pour contacter le département :
vie-associative@seinesaintdenis.fr



Flyer avec QRCode distribué lors du forum des associations

Ce document et le questionnaire en version « papier » sont disponibles à l'accueil de la structure.

Inutile de le renvoyer à vos frais, une enveloppe T est à votre disposition !

Le forum des associations 2024



Retour en images

https://youtu.be/_Ftl_YWMeEc

Le forum des associations 2024 - bilan

Les +

- Allées plus larges dans la salle omnisports
- 70 stands dans la salle omnisports (76 en 2023)
- Petit déjeuner offert par la Ville
- Bon contact avec le public
- Stand du bénévolat
- Réunion d'avant forum en mai

Les -

- Date jugée tardive : uniquement due à l'organisation des JOP et les orientations de la Préfecture
=> Prochaine manifestation prévue le dimanche 7 septembre 2025
- Information à prévoir sur la présence d'un parking

Le forum des associations - interrogations

- **Beaucoup d'associations affichent complet, le forum pourrait-il être envisagé en juin ?**

=> La question a déjà été étudiée, néanmoins, nombreuses associations nous ont informé de leur indisponibilité sur ce créneau compte tenu de l'organisation des diverses manifestations de fin de saison.

- **Les animations pourraient-elles se faire à nouveau dans la salle Omnisports ?**

=> Pour des raisons techniques et de nuisances, les animations dans cette salle ont été déplacées

- **Les annonces des animations pourraient-elles être faites ? Un animateur pourrait-il être envisagé sur le forum ?**

=> Pour l'édition 2025, la présence d'un animateur a été anticipée.

Travaux de l'Hôtel de Ville

Impact sur les associations

Les salles de l'Hôtel de Ville

L'Hôtel de Ville fait l'objet de travaux depuis juin 2024.

En effet, afin de permettre une circulation sécurisée du public, un ascenseur a été créé permettant ainsi la liaison entre le hall d'honneur et la salle des fêtes.

Un espace de stockage est en cours de montage au fond de la salle des fêtes permettant ainsi le remisage du matériel, sans impacté sur la capacité d'accueil de la salle.

Afin d'optimiser l'accueil du public, le rdc de la Tour va faire l'objet d'une modification totale courant 2025.

Impact pour les associations

Du fait de ces travaux, courant de l'année 2025 :

- **La salle du Conseil accueillera les services accueillant du public (Direction de l'Accueil-Citoyenneté et Guichet Famille) et ne sera donc pas mise à disposition des associations,**
- **La salle d'office (salle du rdc avec évier) ne sera pas accessible du fait des travaux de la zone d'accueil,**
- **La salle des fêtes sera disponible à compter de février mais uniquement pour des manifestations sans restauration.**

Les prêts de salles/équipements ponctuels – mai/juillet 2025

Date à retenir : le dimanche 15 décembre 2024

Les prêts ponctuels de salles municipales

Comme les années passées, suite aux demandes toujours croissantes de prêt de salle/équipement pour les manifestations de fin de saison, il a été décidé la maintenir la commission ad-hoc dont le rôle est d'analyser chaque demande de mise à disposition et de pouvoir proposer des solutions à un maximum de sollicitations.

Tous les événements sont concernés à l'exception des associations sportives qui sollicitent un équipement sportif (gymnases/terrains).

Procédure

Avant le 15
décembre N-1

- Les associations transmettent leur demande de salle/ équipement **à la Mda** avec un maximum d'explications quant au déroulé prévu de leur manifestation

Mi-Janvier N

- Analyse des demandes
- Échanges avec les associations au besoin

Fin-
janvier/février N

- Commission d'attribution des salles / équipements
- Courriers de réponse aux associations

Le plan de sobriété énergétique

Les conséquences pour les associations

Plan de sobriété : focus sur 2023/24

Durant l'hiver 2023/24, la Ville a continué les efforts mis en place à l'hiver précédent afin de minimiser les frais induits par la consommation d'énergie.

Aussi, afin de poursuivre sa lutte contre la hausse des coûts et de limiter sa consommation d'énergie, il est annoncé aux associations que des mesures de sobriété énergétiques seront de nouveau mises en place pour l'hiver 2024-25.

Plan de sobriété : prévisions 2024/25

Aussi comme pour la saison précédente, les gymnases seront chauffés à 14/15° max. Du fait des différents problèmes techniques inhérents au patrimoine de la Ville, le ressenti pourra être moindre malgré les efforts réalisés par les différents services pour prévenir de cela.

Un suivi des températures en temps réel a été mis en place afin de permettre aux équipes de réagir dès que possible en cas de difficulté. Néanmoins, chacun est invité à la mansuétude.

Certains sites, compte tenu de leur spécificité ne seront pas chauffés pendant les congés scolaires, les associations sont donc invités à réduire, voir supprimer leur demande de stage sur cette période.

En cas de maintien, il pourra être proposé de les organiser sur d'autres sites que ceux demandés ou dans un équipement non chauffé.

Formations – saison 2024/25

Résultat des questionnaires

En mai 2024, la Maison des associations a transmis à l'ensemble des associations un questionnaire afin de connaître les attentes de ces dernières en terme de formation.

Plusieurs demandes ont ainsi été mises en avant :

- Comptabilité**
- Dossier de demande de subvention**
- Clôture d'exercice**
- Rédaction d'un budget prévisionnel**
- Outils de communication**

Les offres mises en place

En réponse à ces demandes, il sera proposé les aides suivantes :

- Formation à la comptabilité associative**
- Réunion d'information/formation sur la clôture d'exercice**
- Rédaction du dossier de demande de subvention**

Des fiches d'inscriptions seront envoyées pour chaque formation.

/!\ En cas de moins de 5 inscrits par session, la Mda se réserve le droit d'annuler la session concernée.

Formation à la comptabilité

Formation en deux temps indissociables, théorie et pratique, plusieurs sessions se tiendront à la Mda :

- **Lundi 3 février à 18h30 – théorie**
- **Mercredi 5 février à 18h30 – pratique**
- **Jeudi 6 février de 10 à 12h – théorie**
- **Jeudi 6 février de 14h à 16h – pratique**
- **Samedi 8 février de 14h à 18h – théorie et pratique**

Réunion d'information/formation sur la clôture d'exercice

Temps d'information/formation autour de plusieurs thèmes :

- **Rappel des pièces à transmettre**
- **Comment organiser son assemblée générale**
- **Rédaction du procès-verbal**
- **Rédaction du rapport d'activité**
- **Rédaction des comptes**
- **Budget prévisionnel**

Le lundi 17 mars à 18h30 à la Mda

D'autres sessions pourront être proposées en fonction des demandes.

Dossier de demande de subvention

Afin d'aider les associations à compléter au mieux leur dossier de demande de subvention, il est proposé une séance de présentation et de soutien à la rédaction le :

Lundi 31 mars à 18h30 à la Mda

**D'autres sessions pourront être proposées en fonction des demandes.
A noter, l'envoi du dossier se fera le 11 avril 2025 pour un retour au plus tard le 15 juin 2025 avec l'intégralité des pièces demandées.**

Autres formations

Des offres supplémentaires pourront être proposées lors de la réunion de janvier 2025 suivant les réponses des partenaires éventuels, notamment pour :

- une sensibilisation aux gestes de premiers secours**
- les outils de communication.**

Informations pratiques

Rappel : les outils de communication

Pour les **activités annuelles** : des présentoirs sont mis à disposition dans le hall d'accueil de la Maison des associations.

Pour les **actions ponctuelles**, plusieurs possibilités :

- Un article dans le magazine de la Ville
- Une insertion dans l'agenda distribué avec le « R »
- Le dépôt d'affiches à la Mda

=> À déposer au minimum 3 semaines avant la manifestation, 20 affiches format A3, orientation portrait.

- Le dépôt de flyers à la Mda

Pour les flyers, à la discrétion des associations, format A5, portrait

**!/ ** Les autres structures municipales n'ont pas vocation à accueillir vos flyers et affiches

DIVERS

- **BP 2025 voté en mars 2025**
- **Rappel : pour que les coordonnées soient à jour sur le site internet de la Ville, les asso sont invitées à faire parvenir les fiches « guide » en cas de modification**
- **Des visites régulières et inopinées sont faites par Mme VENTURA sur les différentes salles de la Ville occupées par des associations pendant les cours. Cela permet, entre autre, de veiller aux bons usages de ces dernières.**

Merci de votre attention

On se retrouve lors de notre prochaine réunion

le jeudi 30 janvier 2025 à 18h30

À la Maison des associations